

Annex C – Établissement des Prix

QUEST DU CANADA – COLOMBIE BRITANNIQUE AU MANITOBA

Année 1 : la première année du contrat est la période à partir de la date du contrat jusqu'au (sera inséré par MDN) inclusivement.

Année 2 : la deuxième année du contrat est la période à partir du (sera inséré par MDN) jusqu'au (sera inséré par MDN) inclusivement.

Année 3 : la troisième année du contrat est la période à partir du (sera inséré par MDN) jusqu'au (sera inséré par MDN) inclusivement.

Période d'option 1 : la première Période d'option du contrat est la période à partir du (sera inséré par MDN) jusqu'au (sera inséré par MDN) inclusivement.

Période d'option 2 : la deuxième Période d'option du contrat est la période à partir du (sera inséré par MDN) jusqu'au (sera inséré par MDN) inclusivement.

Tableau des Prix

Tableau 1 – Tous les niveaux d'effort (main d'oeuvre) et les pièces de rechange obligatoires pour remettre les prise de force et articles connexes en état de fonctionnement en conformité avec l'annexe A – Énoncé des travaux.

L'entrepreneur sera payé des prix fermes pour l'installation de l'équipement standard.

Numéro de nomenclature OTAN (NNO)	Prix ferme par NSN				
	Année 1	Année 2	Année 3	Période d'option 1	Période d'option 2
2320-20-007-5285 (Sport Utilitaire - SUV)	\$	\$	\$	\$	\$

Coûts estimatifs totaux pour l'installation de l'équipement standard de 15 véhicules par année.

Période du contrat (de la année 1 à la année 3) _____ \$

Période d'option 1 (année 4) _____ \$

Période d'option 2 (5e année) _____ \$

TOTAL - TABLEAU 1 _____ \$

Tableau 2

L'entrepreneur sera payé des prix fermes pour le retrait de l'équipement standard.

Numéro de nomenclature OTAN (NNO)	Prix ferme par NSN				
	Année 1	Année 2	Année 3	Période d'option 1	Période d'option 2
2320-20-007-5285 (Sport Utilitaire - SUV)	\$	\$	\$	\$	\$

Coûts estimatifs totaux pour le retrait de l'équipement standard de 15 véhicules par année.

Période du contrat (de la année 1 à la année 3) _____ \$
 Période d'option 1 (année 4) _____ \$
 Période d'option 2 (5e année) _____ \$
TOTAL - TABLEAU 2 _____ \$

Tableau 3 –Travaux additionnels – sur demande

L'entrepreneur sera payé des taux horaires fermes tout compris.

Le nombre d'heure estimé pour les travaux supplémentaires est établi à 50 heures par année.

	Année 1	Année 2	Année 3	Période d'option 1	Période d'option 2
Taux horaires fermes tout compris pour les travaux supplémentaires	\$	\$	\$	\$	\$

Coûts estimatifs totaux (Tableau 3 - Enquêtes spéciales et examens techniques)

Période du contrat (de la année 1 à la année 3) _____ \$
 Période d'option 1 (année 4) _____ \$
 Période d'option 2 (5e année) _____ \$
TOTAL - TABLEAU 3 _____ \$

Tableau 4 - Prix de revient réel de l'entrepreneur et la majoration ferme

L'entrepreneur doit fournir le matériel et les pièces au besoin. Le contractant sera payé à la Le coût établi par le contractant, auquel s'ajoute une majoration de %, conformément à la partie 6.12, Base de Paiement. Le marquage ferme doit correspondre aux pièces et matériaux fournis /fournis par l'entrepreneur pour l'exécution de travaux non mentionnés de l'annexe A - Énoncé des travaux.

Le niveau d'effort estimé pour les travaux supplémentaires est établi à \$50,000.00 par année

	Année 1	Année 2	Année 3	Période d'option 1	Période d'option 2	Niveau d'effort estimé par année
Majorations des pièces et du matériel	%	%	%	%	%	\$

Coûts estimatifs totaux (Tableau 4 - Prix de revient réel de l'entrepreneur et la majoration ferme)

Période du contrat (de la année 1 à la année 3) _____ \$

Période d'option 1 (année 4) _____ \$

Période d'option 2 (5e année) _____ \$

TOTAL - TABLEAU 4 _____ \$

Annex C – Établissement des Prix

CENTRE DU CANADA – ONTARIO ET QUÉBEC

Année 1 : la première année du contrat est la période à partir de la date du contrat jusqu'au (sera inséré par MDN) inclusivement.

Année 2 : la deuxième année du contrat est la période à partir du (sera inséré par MDN) jusqu'au (sera inséré par MDN) inclusivement.

Année 3 : la troisième année du contrat est la période à partir du (sera inséré par MDN) jusqu'au (sera inséré par MDN) inclusivement.

Période d'option 1 : la première Période d'option du contrat est la période à partir du (sera inséré par MDN) jusqu'au (sera inséré par MDN) inclusivement.

Période d'option 2 : la deuxième Période d'option du contrat est la période à partir du (sera inséré par MDN) jusqu'au (sera inséré par MDN) inclusivement.

Tableau des Prix

Tableau 1 – Tous les niveaux d'effort (main d'oeuvre) et les pièces de rechange obligatoires pour remettre les prise de force et articles connexes en état de fonctionnement en conformité avec l'annexe A – Énoncé des travaux.

L'entrepreneur sera payé des prix fermes pour l'installation de l'équipement standard.

Numéro de nomenclature OTAN (NNO)	Prix ferme par NSN				
	Année 1	Année 2	Année 3	Période d'option 1	Période d'option 2
2320-20-007-5285 (Sport Utilitaire - SUV)	\$	\$	\$	\$	\$

Coûts estimatifs totaux pour l'installation de l'équipement standard de 15 véhicules par année.

Période du contrat (de la année 1 à la année 3) _____ \$

Période d'option 1 (année 4) _____ \$

Période d'option 2 (5e année) _____ \$

TOTAL - TABLEAU 1 _____ \$

Tableau 2

L'entrepreneur sera payé des prix fermes pour le retrait de l'équipement standard.

Numéro de nomenclature OTAN (NNO)	Prix ferme par NSN				
	Année 1	Année 2	Année 3	Période d'option 1	Période d'option 2
2320-20-007-5285 (Sport Utilitaire - SUV)	\$	\$	\$	\$	\$

Coûts estimatifs totaux pour le retrait de l'équipement standard de 15 véhicules par année.

Période du contrat (de la année 1 à la année 3) _____ \$
 Période d'option 1 (année 4) _____ \$
 Période d'option 2 (5e année) _____ \$
TOTAL - TABLEAU 2 _____ \$

Tableau 3 –Travaux additionnels – sur demande

L'entrepreneur sera payé des taux horaires fermes tout compris.

Le nombre d'heure estimé pour les travaux supplémentaires est établi à 50 heures par année.

	Année 1	Année 2	Année 3	Période d'option 1	Période d'option 2
Taux horaires fermes tout compris pour les travaux supplémentaires	\$	\$	\$	\$	\$

Coûts estimatifs totaux (Tableau 3 - Enquêtes spéciales et examens techniques)

Période du contrat (de la année 1 à la année 3) _____ \$
 Période d'option 1 (année 4) _____ \$
 Période d'option 2 (5e année) _____ \$
TOTAL - TABLEAU 3 _____ \$

Tableau 4 - Prix de revient réel de l'entrepreneur et la majoration ferme

L'entrepreneur doit fournir le matériel et les pièces au besoin. Le contractant sera payé à la Le coût établi par le contractant, auquel s'ajoute une majoration de %, conformément à la partie 6.12, Base de Paiement. Le marquage ferme doit correspondre aux pièces et matériaux fournis / fournis par l'entrepreneur pour l'exécution de travaux non mentionnés de l'annexe A - Énoncé des travaux.

Le niveau d'effort estimé pour les travaux supplémentaires est établi à \$50,000.00 par année.

	Année 1	Année 2	Année 3	Période d'option 1	Période d'option 2	Niveau d'effort estimé par année
Majorations des pièces et du matériel	%	%	%	%	%	\$

Coûts estimatifs totaux (Tableau 4 - Prix de revient réel de l'entrepreneur et la majoration ferme)

Période du contrat (de la année 1 à la année 3) _____ \$
Période d'option 1 (année 4) _____ \$
Période d'option 2 (5e année) _____ \$
TOTAL - TABLEAU 4 _____ \$

Annex C – Établissement des Prix

EST DU CANADA – NOUVEAU-BRUNSWICK A NEWFOUNDLAND

Année 1 : la première année du contrat est la période à partir de la date du contrat jusqu'au (sera inséré par MDN) inclusivement.

Année 2 : la deuxième année du contrat est la période à partir du (sera inséré par MDN) jusqu'au (sera inséré par MDN) inclusivement.

Année 3 : la troisième année du contrat est la période à partir du (sera inséré par MDN) jusqu'au (sera inséré par MDN) inclusivement.

Période d'option 1 : la première Période d'option du contrat est la période à partir du (sera inséré par MDN) jusqu'au (sera inséré par MDN) inclusivement.

Période d'option 2 : la deuxième Période d'option du contrat est la période à partir du (sera inséré par MDN) jusqu'au (sera inséré par MDN) inclusivement.

Tableau des Prix

Tableau 1 – Tous les niveaux d'effort (main d'oeuvre) et les pièces de rechange obligatoires pour remettre les prise de force et articles connexes en état de fonctionnement en conformité avec l'annexe A – Énoncé des travaux.

L'entrepreneur sera payé des prix fermes pour l'installation de l'équipement standard.

Numéro de nomenclature OTAN (NNO)	Prix ferme par NSN				
	Année 1	Année 2	Année 3	Période d'option 1	Période d'option 2
2320-20-007-5285 (Sport Utilitaire - SUV)	\$	\$	\$	\$	\$

Coûts estimatifs totaux pour l'installation de l'équipement standard de 5 véhicules par année.

Période du contrat (de la année 1 à la année 3) _____ \$

Période d'option 1 (année 4) _____ \$

Période d'option 2 (5e année) _____ \$

TOTAL - TABLEAU 1 _____ \$

Tableau 2

L'entrepreneur sera payé des prix fermes pour le retrait de l'équipement standard.

Numéro de nomenclature OTAN (NNO)	Prix ferme par NSN				
	Année 1	Année 2	Année 3	Période d'option 1	Période d'option 2
2320-20-007-5285 (Sport Utilitaire - SUV)	\$	\$	\$	\$	\$

Coûts estimatifs totaux pour le retrait de l'équipement standard de 5 véhicules par année.

Période du contrat (de la année 1 à la année 3)	_____	\$
Période d'option 1 (année 4)	_____	\$
Période d'option 2 (5e année)	_____	\$
TOTAL - TABLEAU 2	_____	\$

Tableau 3 –Travaux additionnels – sur demande

L'entrepreneur sera payé des taux horaires fermes tout compris.

Le nombre d'heure estimé pour les travaux supplémentaires est établi à 50 heures par année.

	Année 1	Année 2	Année 3	Période d'option 1	Période d'option 2
Taux horaires fermes tout compris pour les travaux supplémentaires	\$	\$	\$	\$	\$

Coûts estimatifs totaux (Tableau 3 - Enquêtes spéciales et examens techniques)

Période du contrat (de la année 1 à la année 3)	_____	\$
Période d'option 1 (année 4)	_____	\$
Période d'option 2 (5e année)	_____	\$
TOTAL - TABLEAU 3	_____	\$

Tableau 4 - Prix de revient réel de l'entrepreneur et la majoration ferme

L'entrepreneur doit fournir le matériel et les pièces au besoin. Le contractant sera payé à la Le coût établi par le contractant, auquel s'ajoute une majoration de %, conformément à la partie 6.12, Base de Paiement. Le marquage ferme doit correspondre aux pièces et matériaux fournis / fournis par l'entrepreneur pour l'exécution de travaux non mentionnés de l'annexe A - Énoncé des travaux.

Le niveau d'effort estimé pour les travaux supplémentaires est établi à \$50,000.00 par année.

	Année 1	Année 2	Année 3	Période d'option 1	Période d'option 2	Niveau d'effort estimé par année
Majorations des pièces et du matériel	%	%	%	%	%	\$

Coûts estimatifs totaux (Tableau 4 - Prix de revient réel de l'entrepreneur et la majoration ferme)

Période du contrat (de la année 1 à la année 3) _____ \$
 Période d'option 1 (année 4) _____ \$
 Période d'option 2 (5e année) _____ \$
TOTAL - TABLEAU 4 _____ \$